UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1934-1935. — N° 59

REGARD

SUR

LA SATIRE MÉDICALE AU XVII^e SIÈCLE

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le lundi 17 décembre 1934

PAR

Franck-Pierre CLÉMENT

Élève du Service de Santé de la Marine

Né à LA-ROCHE-SUR-YON (Vendée), le 11 mai 1909.

Examinateurs de la Thèse

MM. MAURIAC, professeur ..... *Président*

CREYX, professeur ..... *Juges.*

DELMAS-MARSALET, agrégé ..... *Juges.*

DE GRAILLY, agrégé ..... *Juges.*

BORDEAUX

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

Y. CADORET, DELMAS, SUCCESSEUR

6, Place Saint-Christoly

—

1934

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1934-1935. — N° 59

REGARD

SUR

LA SATIRE MÉDICALE AU XVII^e SIÈCLE

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le lundi 17 décembre 1934

PAR

Franck-Pierre CLÉMENT

Élève du Service de Santé de la Marine

Né à LA-ROCHE-SUR-YON (Vendée), le 11 mai 1909.

Examinateurs de la Thèse

MM. MAURIAC, professeur ..... *Président.*
CREYX, professeur.....
DELMAS-MARSALET, agrégé. } *Juges.*
DE GRAILLY, agrégé.....

BORDEAUX
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ
Y. CADORET, DELMAS, SUCCESSEUR
6, Place Saint-Christoly

1934

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

DOYEN : M. MAURIAC.

ASSESSEUR : M. GUYOT.

DOYEN HONORAIRE : M. SIGALAS.

PROFESSEURS HONORAIRES

MM. POUSSON, MOURE, W. DUBREUILH, RIVIÈRE, BARTHE, DENIGÈS, SELLIER, BEILLE, CASSAËT, CHAVANNAZ, PACHON

PROFESSEURS

	MM.
Clinique médicale	MAURIAC.
id.	DUPÉRIÉ.
Clinique chirurgicale	BÉGOUIN.
Clinique chirurgicale et gynécologique	GUYOT.
Pathologie et thérapeutiques générales	CARLES.
Clinique d'accouchements	ANDÉRODIAS.
Anatomie pathol. et microscopie clinique	SABRAZÈS.
Anatomie	VILLEMIN.
Anatomie générale et histologie	G. DUBREUIL.
Hygiène	LEURET.
Médecine légale et déontologie	LANDE.
Electroradiologie et clin. d'électricité médic.	RÉCHOU.
Chimie	CHELLE.
Botanique et matière médicale	GOLSE.
Pharmacie	DUPOUY.

	MM.
Zoologie et parasitologie	MANDOUL.
Médecine expérimentale	AUBERTIN.
Clinique ophtalmologique	TEULIÈRES.
Clinique chirurg. infantile et orthopédie	ROCHER.
Clinique méd. des maladies des enfants	CRUCHET.
Chimie biologique et médicale	DELAUNAY.
Physique médicale et pharmaceutique	SIGALAS.
Médec. coloniale et clin. des mal. exotiques	BONNIN.
Clinique des malad. cutanées et syphilitiques	PETGES.
Clinique des maladies des voies urinaires	DUVERGEY
Clinique des malad. nerveuses et mentales	ABADIE.
Clinique d'oto-rhino-laryngologie	PORTMANN.
Toxicologie et hygiène appliquée	LABAT.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	CREYX.
Clinique dentaire	CAVALIÉ.

MM. LACOSTE (Histologie). PERY (Obstétrique). PERRENS (Maladies mentales). PAPIN (Chirurgie générale). R. SIGALAS (Parasitologie et sciences naturelles). JEANNENEY (Chirurgie générale).

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.
Anatomie	DUBECQ.
id.	DUFOUR.
Physiologie	FABRE.
Médecine générale	DAMADE.
id	PIÉCHAUD.
id.	DELMAS-MARSALET.
id.	DE GRAILLY.
id.	FONTAN.

	MM.
Chirurgie générale	CHARRIER.
id.	LOUBAT.
Obstétrique	RIVIÈRE.
Ophtalmologie	BEAUVIEUX.
Physique médicale	WANGERMEZ
Dermatologie et syphiligraphie	JOULIA.
Oto-rhino-laryngologie	DESPONS.
Chimie générale pharmaceut. et toxicologie	VITTE.

COURS COMPLÉMENTAIRES

	MM.
Médecine opératoire	PAPIN.
Physiologie	FABRE.
Pathologie médicale	DELMAS-MARSALET.
Accouchements	PERY.

	MM.
Puériculture	FAUGÈRE.
Pharmacie chimique	VITTE.
Zoologie et parasitologie	R. SIGALAS.

Ophtalmologie ..... MM. CABANNES (en congé).
Orthopédie chez l'adulte, pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes. N.

Le Secrétaire de la Faculté : ROUGERIE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A MON PERE

In memoriam.

Les yeux de Dieu sont sur les voies de l'homme et Il regarde tous ses pas.

Que l'Eternel m'aide à suivre les tiens, qui furent un exemple pour nous tous.

A MA MERE

A MES FRERES

A MA BELLE-SŒUR

A TOUS LES MIENS

A MES AMIS

A MES PROFESSEURS DE L'ECOLE ANNEXE DE ROCHEFORT

A MES PROFESSEURS DE L'ECOLE DE BORDEAUX

A MES MAITRES DE LA FACULTE DE MEDECINE
DE BORDEAUX

A MES JUGES

A Monsieur le Médecin général CAZAMIAN

Directeur de l'Ecole principale du Service de Santé de la Marine et des Troupes coloniales,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Instruction publique.

A Monsieur le Médecin en chef de 2e classe BRUN

Sous-Directeur de l'Ecole principale du Service de Santé de la Marine et des Troupes coloniales,
Officier de la Légion d'honneur,
Décoré de la Croix de guerre,
Officier de l'Instruction publique.

A MON MAITRE ET PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur Pierre MAURIAC

Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux,
Professeur de Clinique médicale,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Instruction publique.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de nos respectueux remerciements pour avoir bien voulu nous faire l'honneur de présider notre thèse.

LA SATIRE MEDICALE AU XVII[e] SIECLE

A Monsieur Sonnet de Courval.

O hercule français, tu tâsches de donter
Les monstres, qui se sont monstrez depuis naguère
Parmy le divin art des Médecins nos Pères
Tu fais sonner bien haut et tes plaintes môter

Jusqu'au ciel et requiers que ta clameur soit ouyë
Afin qué l'advenir Hyppocrate et Galien
Soient honorez tout seuls, côme ils méritêt biê,
Sur qui l'art tout divin, Médecine, s'appuye.

Mais mon Virois Sonnet c'est en vain que je te plains
Ceste race s'est trop glissée sur les humains
C'est une hydre à cent cols, trenche la par parcelle

Bandes y ton esprit, mais y tous tes efforts,
Cent autres renaistrôt et soudain sur les borts
De ton papier doré, luy reverra ses ailles.

Sonnet d'Amy, signé (I. D. R.)

REGARD

SUR

LA SATIRE MÉDICALE

AU XVII^{e} SIÈCLE

INTRODUCTION

A la lecture de la quatrième page des journaux actuels, nous revivons une période bien reculée de l'histoire de la médecine. En un siècle où la publicité règne en souveraine, les charlatans modernes se donnent libre cours. Nous nous en référerons à la thèse du Docteur Dupuy, si abondamment pourvue de reproductions d'articles alléchant un public hélas ! trop détaché des choses de la médecine et qui, sur la vue d'un de ces articles, se pâmera d'aise à la pensée de voir tous ses maux disparaître sans avoir consulté.

> Si bien que par caprice, et nô par mêrite,
> Le blasme et la louange au hasard se débitent,
> Et peut un ignorant suyvant ce qu'il conçoit
> Ou ce que par ses yeux son esprit en reçoit
> Donner son jugement, en dire ce qu'il pense
> Et mettre sans nul choix l'un et l'autre en balence.
> Bref chacû en son goust se côtente et repaist,
> Qui fait qu'on trouve bon seulement ce qu'il plaist.
>
> (Courval.)

Nous nous proposons de relever contre les médecins et charlatans les satires, railleries et bouffonneries écrites au XVII^{e} siècle.

CHAPITRE PREMIER

L'EQUIPAGE

Quoi en effet de plus facile à railler qu'un médecin du XVII^e^ siècle ! Avant même que de connaître son ordonnance, ou les remèdes aux noms compliqués et bizarres, le médecin est en butte aux flèches des esprits mordants. Son costume fantasque, ses allures de personnage important, suffisent à l'isoler au milieu de son siècle. Voyons plutôt ce qu'en dit M. Abel Franklin, auquel nous empruntons le passage suivant :

« Non seulement dans les cérémonies publiques, mais aussi pour faire leurs cours, les docteurs doivent être en robe rouge avec le bonnet carré, l'épitoge et le rabat. »

Gui Patin signale : « Nous étions plus de trente robes rouges » aux obsèques de M. Moreau « pour honorer sa pompe funèbre ».

Les bacheliers avaient droit seulement à la robe noire.

Vers la fin du XVII^e^ siècle, presque tous les médecins portaient, outre l'ample perruque, une longue barbe à laquelle Molière a fait plus d'une allusion. Lorsque Argan rêve de prendre ses degrés, Toinette lui dit :

« Quand il n'y aurait que votre barbe, c'est déjà beaucoup, et la barbe fait plus de la moitié d'un médecin. » (*Malade imaginaire*, acte III, scène 22.)

Sur la perruque reposait le haut bonnet pointu en forme d'éteignoir, mode qui remontait à la fin du XV^e^ siècle.

Au milieu du règne de Louis XIV les jeunes médecins commençaient à revêtir le costume ordinaire des bourgeois aisés. Tous au XVII^e^ siècle l'avaient adopté. Leur habit était

de drap ou de velours, une fine dentelle formait le jabot et les manchettes. Ils tenaient à la main une canne à pomme d'or ou à bec de corbin. Leur démarche était pleine de dignité, on les accueillait partout avec de grands égards, même avec respect.

Il fallait qu'un médecin fût bien pauvre pour courir la ville à pied. Enveloppés dans leurs longues robes, ils s'en allaient gravement, assis sur une mule ou sur un cheval.

En 1505, on plaça dans la cour de l'école « deux hautes pierres taillées en gradins pour faciliter aux docteurs de monter leurs mules et d'en descendre ».

Les paradoxes de Bruscambille nous apprennent que « tout bon médecin devait être pourveu de quatre choses dont la première était une bonne mule qui ne soit point fantasque et qui ne le renverse point dans la boue ».

A 89 ans, le Médecin Guérin faisait encore ses visites à cheval. Gui Patin le relate dans une lettre à son ami Falconet où il lui annonce les blessures de « l'ancien de notre école, à la tête, à l'œil, à la main, suite de chute de cheval ».

L'exquise urbanité de M. Guérin préférait pour elle-même une chute plutôt que de faire pâtir autrui à l'imitation de son confrère Guénault. M. Despréaux l'eût préféré également en d'identiques circonstances, en égard pour ses chausses.

Gui Patin lui-même ne connut d'autre monture.

Molière, dans la consultation de l'*Amour médecin*, fait vanter par Tomes « sa mule admirable » et Desfonandres « son cheval merveilleux ».

Brueys et Palaprat, qui firent, en collaboration, des comédies de caractère, peignent le Docteur Grichard comme se servant d'une mule : « Eh ! l'Olive, qu'on scelle ma mule, je reviens dans un moment pour aller voir un malade qui m'attend. »

Cyrano de Bergerac, dont l'esprit toujours en éveil raillait sans cesse ses contemporains, nous fait un tableau bien noir de cet équipage.

« En vérité, je pense que de songer seulement quand on dort est capable de donner la fièvre. A voir leurs animaux étiques affublés d'un long drap mortuaire soutenir immobilement leur immobile maître, ne semble-t-il pas une bière où la Parque s'est mise à califourchon, et ne peut-on pas prendre leur houssine pour le guidon de la mort, puisqu'elle sert à conduire son lieutenant ? C'est pour cela sans doute que la police leur a commandé de monter sur des mules et non pas sur des cavales, de peur que, la race des gradués venant à croître, il n'y eût à la fin plus de bourreaux que de patients. »

Nos docteurs n'étaient pas les seuls à faire usage de ces montures, l'équipage des charlatans dépassait par le brillant et l'importance la pauvre mule du Docteur Grichard.

Tournet, advocat au Parlement, envoie à son ami Thomas Sonnet, sire de Courval, quelques vers lors de la parution de son livre :

Esculape, s'il faut vous faire un sacrifice.
De chose qui vous nuise et qui corrompt votre art.
Permettez que Courval vous en fasse un à part,
D'un trompeur charlatan il en fera l'office.

A cette invitation, Courval ne se fit faute de répondre :

« Populaire ignorant, grosse masse de cher,
Qui a le sentiment d'un arbre ou d'un rocher,

qui ordinairement fait plus d'estime et donne plus de créance à l'apparence extérieure d'une façon galante et d'un maintien bravache, accompagnés d'une vaine pompe de somptueux habits, qu'à la doctrine et à l'expérience. Ils ont de coustume d'aller en houlse par les rues des villes, vêtus de superbes et magnifiques vêtements, portant au col des chaînes d'or qu'ils auront peut-être louées de quelque orfèvre et montés à l'adventage sur des genêts d'Espaigne, coursiers de Naples, ou courtauds d'Allemaigne, accompagnez d'une grande suite, et caravane d'escornifleurs, batteurs de pavés,

basteleurs comédiens, farceurs et harlequins, et recherchent en ce superbe équipage les carefours et places publiques des villes et bourgades où ils font ériger des éschafaux et théâtres sur lesquels leurs bouffôs et maistres gonins amusent le peuple par mille singeries, bouffonneries et tours de passe-passe, pendant qu'ils estallent et débitent leur marchandise ou plustôt charlatannerie au peuple. Et lors qu'il est besoin de vanter au public les singulières vertus et propriétez occultes de leurs drogues et médicaments, on les oyt crier d'une voix stentorée ou en Zanis Cornuto et porteurs de marottes et :

Quantum nônies deciesque mille viri
Clamare solent qui prœlia miscunt. »

Leur nom aussi était sujet à railleries, ainsi que le nom de leurs ouvrages. Pourquoi cette vogue vers les noms latinisés ou hellénisés, si ce n'est le plaisir de faire briller aux yeux du peuple un savoir très étendu ?

« Je n'en connais point qui aient porté ce ridicule plus loin qu'un médecin français nommé Sans-Malice (c'était le nom de sa famille), au lieu duquel il prit celui d'Akakria, qui signifie la même chose. »

D'ailleurs, c'était chose commune. L'un des éditeurs du livre de M. Menken n'ajoute-t-il pas à la notice précédente que « Balzac, méprisant le nom de Guez, qui était celui de son père et de sa famille, prit celui d'une terre qu'il avait et qui s'appelait Balzac, s'imaginant que ses ouvrages seraient mieux reçus dans le monde si l'auteur y passait pour un homme descendu de l'illustre maison de Balzac d'Entraigues ».

Les titres les plus extraordinaires s'étalaient en tête des ouvrages. Celui-ci, entre autres, qui fait l'objet d'une critique sévère de M. Baillet : *Océan macro-microscopique*, titre donné par un fameux médecin à un traité sur la différence qu'il y a entre le mouvement des eaux et le mouvement du sang. L'auteur de cette note prend la défense de notre fameux savant en ajoutant que : « je ne vois rien de mieux assorti

que cette comparaison, ni rien de moins judicieux que la sentance de notre gros bailli du Parnasse. (Allusion directe au nom de Baillet que Ménage a rendu en latin par Bajuletus, d'où est venu Bailli.)

Il nous souvient d'un passage de Virgile à propos des oracles de la sybille Cumée :

> Erindas canit ambages antroque remigit
> Obscuris vera involvens.

N'est-ce pas décrire admirablement le chaos dans lequel la médecine se trouvait encore ?

CHAPITRE II

LA CEREMONIE OU « INTRONISATION »

Les études médicales étaient beaucoup plus longues qu'aujourd'hui, bien que le bagage nécessaire fût moins complet. Il fallait de nombreuses années d'études couronnées par la prise des degrés. Fort grave cérémonie que celle-ci. Deux ans au minimum étaient nécessaires avant de pouvoir prononcer le « Juro » par lequel le paranymphe endossait toute sa responsabilité. Il faut avoir 25 ans révolus et avoir au moins deux ans de présence dans l'école, ceci tout au moins à Paris. Montpellier et Aix étaient des villes plus faciles. N'est-ce pas à Montpellier que Renaudot Théophraste reçut, de la Faculté, son titre ? Il passa la même année, en 1606, au cours d'une même session, avec succès, son baccalauréat le 16 janvier, sa licence le 5 avril et son doctorat le 12 juillet. Il ne devint par la suite médecin du roi qu'en 1612, sur les instances du P. Joseph. Il y avait donc toute commodité suivant les écoles. Quand un jeune homme, tel qu'Argan, rêvait de prendre ses degrés, il était convoqué, avec les autres postulants, un samedi de carême, après messe, pour comparaître dans les classes supérieures devant la Faculté spécialement convoquée par le doyen. L'un d'eux, au nom de tous, demandait à être accepté. C'est alors que les extraits baptistères étaient demandés. Autrefois, beaucoup plus qu'aujourd'hui où fourmillent dans toutes les enceintes de nos facultés des cohortes entières d'étrangers groupés par nationalité, jouissant d'abondants privilèges, on faisait un très grand cas de la nationalité. N'est-ce pas le Doyen Bertin Dieuxivoye

« qui refusa constamment pendant son décanat l'entrée de la faculté à quelques médecins étrangers qui, avec de grandes protections, désiraient y être agrégés » ? Que dirait-il s'il vivait en notre siècle ! La religion devait être également déclarée, bien qu'à ce sujet aucune difficulté ne fut faite avant 1685 aux protestants réformés, si ce n'est par le Doyen François, de la Faculté de Poitiers, qui fit porter l'exclusive contre eux vers 1631. A la date du 10 décembre 1685, le Docteur Michault relève un arrêt du Conseil d'Etat faisant défense « à tous les médecins de religion prétendue réformée de faire aucun exercice de médecine dans le royaume, à peine de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants applicable à l'Hôtel du lieu où ils se trouveront en avoir fait les fonctions. » Hélas ! la liste des médecins célèbres ainsi forcés de s'expatrier serait longue à Montpellier et à Aix.

Ce même jour, ils subissaient une courte interrogation, et quelque temps après, par un autre examen, la Faculté se renseignait sur la culture antérieure. Tous les médecins présents avaient droit, après la Faculté, d'argumenter pendant la semaine d'examen. Après quoi, on exerçait leur esprit par le commentaire d'un aphorisme d'Hippocrate, et, si les voix les admettaient, ils devaient faire le serment suivant :

« 1° Vous jurez d'observer fidèlement les secrets d'honneur, les coutumes et les pratiques de la Faculté, de tout votre pouvoir, et, quoi qu'il arrive, de n'y contrevenir jamais;

» 2° De rendre hommage et respect au doyen et à tous les maîtres de la Faculté;

» 3° D'aider la Faculté contre quiconque entreprendrait quelque chose contre ses statuts ou contre son honneur, et surtout contre ceux qui pratiquent illicitement, toutes les fois que vous en serez requis, comme aussi de vous soumettre aux punitions qu'elle inflige en cas de faute;

» 4° D'assister, en robe, à toutes les messes ordonnées par

la Faculté, d'y arriver au moins avant la fin de l'Epître, et de rester jusqu'à la fin de l'office, fût-ce même une messe d'anniversaire pour les morts, sous peine d'un écu d'amende; comme aussi, et sous peine d'une égale amende, d'assister tous les samedis à la messe de l'Ecole, le temps des vacances excepté;

» 5° D'assister aux exercices de l'Académie et aux argumentations de l'Ecole pendant deux ans; de soutenir une thèse sur une question de médecine et d'hygiène; enfin d'observer toujours la paix et le bon ordre et un mode décent d'argumentation dans les discussions scientifiques prescrites par la Faculté », les alliant aux examens de l'hiver suivant « ex hac domestica et umbrativi exercitatione quasi in aciem educantur ».

Puis, à partir de la Saint-Martin jusqu'au Carnaval, ils devaient soutenir une thèse « quodlibétaire » par semaine sur un sujet quelconque de physiologie ou de médecine que l'on discutait six heures durant. Du mercredi des Cendres aux vacances, en souvenir du Cardinal d'Estouteville, ils soutenaient les thèses cardinales, en général sur un sujet d'hygiène. L'argumentation durait de cinq heures du matin à midi. On leur permettait ensuite, après un examen particulier où ils devaient justifier de leur honorabilité, puis un examen de pratique en tête à tête chez chaque docteur, une fois le vote, par lequel ils devenaient licenciades, connu, d'aller chez le chancelier de l'Académie, en procession, accompagnés du doyen. Le chancelier bénissait pour le Souverain Pontife les licenciades, qui devaient ensuite faire de nombreuses visites. Les docteurs, pour pouvoir voter, devaient fournir la preuve de leur présence à presque toutes les discussions, et ils s'engageaient par serment devant le chancelier à ne voter sous l'action d'aucune influence. Le premier élu devait immédiatement traiter un sujet devant le chancelier et les assistants, sujet presque toujours religieux et littéraire, puis on clôturait la licence par une cérémonie d'actions de grâces à la cathédrale.

Pour entrer au sein de la très docte Faculté, il fallait présenter le doctorat. La Faculté, votant favorablement, le médecin est admis à la Vespérie, veillée au cours de laquelle quelques argumentations sont nécessaires avant d'être reçu en grande pompe dans la Faculté. Molière nous donne une idée assez fidèle de ce que pouvait être pareil discours :

PRAUSES.

Savantissimi doctores,
Medicinæ professores
Qui hic assemblati estis,
Et vos, altri messiores,
Sentenciarum facultatis
Fideles executores
Chirurgiani et apothicari,
Atque tota compagna aussi,
Salus, honnor, et argentum,
Atque bonum apetitum.
Non possum, Docti Confreri,
En moi satis admirare
Qualis bona inventio
Est medici professio,

Quam bella chosa est, et bene trovata,

Medicina illa benedicta,
Quæ suo nomine solo.
Surprenanti miraculo,
Depuis si longo tempore,
Facita gogo vivere,
Tant de gens omni genere.
Per totam terram videmus
Grandam vogam ubi summus,
Et quod grandes et petiti,
Sunt de nobis infatuti.

Totus mondus, currens and nostros remedios,

Nos regardat sicut Deos;
Et nostris ordonnancis,

Principes et reges soumissos videtis.

Donque il est nostre sapiente,
Boni sensus atque prudentiæ,
De fortement travaillare
A nos bene conservare
In tali credito,
Voga, et honore,

Et prandere gardam â non recevere
In nostro docto corpore
Quam personnas capabiles,
Et totas dignas ramplire
Has placas honorabiles.

Pour cela que nunc convocati estis
Et creo quod trovabitis
Dignam materiam medici
In savanti homine que voici,
Lequel, in chosis omnibus
Donno ad interrogandum,
Et à fond examinandum
Vostris capacitatibus.

L'ordonnance voulait que toutes les branches de la médecine fussent passées en revue :

En physiologie :

Primus Docteur.

Si mihi licenciam dat Dominus Proeses
Et tanti Docti Doctores,
Et assistantes illustres,
Tres savanti Bacheliero,
Quem estimo et honoro,

Domandabo causam et rationem quare
Opium facit dormire.

Bachelierus.

Mihi a Docto Doctore

Demandatur causam et rationes quare
Opium facit dormire :
A quoi respondeo,
Quia est in eo
Virtus dormitiva,
Cujus est natura
Sensus assoupire.

Chorus.

Bene, bene, bene, bene respondere
Dignus, dignus est intrare
In nostro docto corpore.

En pathologie, l'hydropisie.

Secundus Doctor.

Cum permissione Domini Præsidis,
Doctissimae Facultatis,
Et totius his nostris actis
Compagnæ assistantis,

Demandabo tibi, Docte Bacheliere,
Quæ sunt remedia
Quæ in maladia
Convenit facere.

Bachelierus.

Clisterium donare,
Postea seignare,
Ensuita purgare.

Chorus.

Bene, bene, bene, bene respondere,
Dignus, dignus est intrare
In nostro Docto Corpore.

L'asthme et affections pulmonaires :

Tertius Doctor.

Si bonum semblatur Domino Præsidi,
Doctissimae Facultati
Et compagnæ præsenti,
Demandabo tibi, Docte Bacheliere,
Quæ remedia est icis,
Pulmonicis atque asthmaticis ,
Trovas à prɔpos facere.

Bachelierus.

Clisterium donare,
Postea seignare,
Ensuitum purgare.

Chorus.

Bene, bene, bene, bene respondere,
Dignus, dignus est intrare
In nostro Docto Corpore.

La fièvre hectique :

Quartus Doctor.

Super illas maladias
Doctus Bachelierus dixit marabilas :
Mais si non ennuyo Dominum Præsidem,
Doctissimam Facultatem,
Et totam honorabilem,
Compagnam ecoutantem
Faciam illi unam questionem.
De hiero maladis unus
Tombavit in meas manus .

Habet gradam fievram cum redoublamentis,
Grandam dolorem capitis,
Et grandum malum au costé,
Cum granda difficultate
Et peina de respirare :
Veuillas mi dire,
Docte Bacheliere,
Quid illi facere ?

Bachelierus.

Clysterium donare,
Postea seignare,
Ensuita purgare.

Les maladies opiniâtres :

Quintus Doctor.

Mais si maladia,
Opiniatre,
Non vult se garire,
Quid illi facere ?

Bachelierus.

Clysterium donare,
Postea seignare,
Ensuita purgare.

Chorus.

Bene, bene, bene, bene, respondere,
Dignus, dignus est intrare
In nostro Docto Corpore.

A toutes ces questions, la réponse est la même, reproduisant à peu près les termes dont se servait le président pour conclure chaque argumentation :

« Audivistis, Viri Clarissimi, quam bene, quam apositte responderit Bachalaureus Vester : eum, si placet, tempore et loco commendatum habebitis. »

Molière charge les trois statuts médicaux du siècle à fond. Mais la Faculté poursuit sa séance et décide de faire jurer au récipiendaire les statuts. Le premier est à peu près copié sur l'original. Dans le *Malade imaginaire :*

Juras gardare statuta
Per Facultatem prescripta
Com sensu et jugeamento.

le serment du statut : « Quod observabis jura, statuta, leges et laudabiles consuetudines hujus ordinis. »

Le second exige le respect pour les anciens de l'école, tandis que le texte officiel oblige le récipiendaire devenu médecin à assister le lendemain de la Saint-Luc à la messe pour les docteurs décédés.

Le troisième est à peu près semblable au texte même du serment. Dans le *Malade imaginaire :*

De non jamais te servir
De remediis aucunis

Quam de ceux seulement Doctae Facultatis
Maladius dust il crevate
Et mori de suo malo.

et le texte du serment : « Quod totis Viribus contendes adversus médicos illicite practicantes, nulli parcendo, cujuscumque ordinis aut conditionis fuerit. »

La cérémonie se termine alors par une tirade :

Ego, cum isto bonuto
Venerabili et docto,
Dono tibi et concedo
Virtutem et puissenciam

Medicandi,
Purgandi,

Seignandi,
Perçandi,
Taillandi,
Coupandi,
Et occidendi
Impune per totam terram.

rappelant la formule de bénédiction du chancelier :

« Auctoritate sedis apostolicae
Qua fungor in hac parte,
Do tibi licenciam
Legendi,
Interpretandi,
Et faciendi
Medicinam, hic et ubique terrarum. »

Et le discours de remerciements d'usage du paranymphe termine la cérémonie :

Bachelierus

Grandes Doctores doctrine
De la rhubarbe et du sene,
Ce seroit sans doutes à moi chosa folla,
Inepta et ridicula,
Si j'alloibam m'engageare
Vobis louangeas donare
Et entreprenoibam adjoutare
De lumieras au soleillo
Et des étoilas au cielo.
Des ondas à l'océano
Et des rosas au printano.
Agreate qu'avec uno moto,
Pro toto remerciemento.
Rendam gratiam corpori tam docto.
Vobis, vobis debeo
Bien plus qu'à naturae et qu'à patri meo;
Natura et pater meus

Hominem me habent factum :
Mais vos me, ce qui est bien plus,
Avetis factum medicum,
Honor, favor, et gratia
Qui, in hoc corde que voilà,
Imprimant ressentimenta
Qui dureront in secula.

Chorus.

Vivat, vivat, vivat, vivat, cent fois vivat
Novus Doctor, qui tam bene parlat !
Mille, mille annis et manget et bibat,
Et seignet et tuat !

Voilà donc notre jeune docteur sacré et prêt, au sortir de pareilles épreuves d'éloquence, à :

Affecter un air pédantesque,
Cracher du grec et du latin,
Longue perruque, habit grotesque,
De la fourrure et du satin,
Tout cela réuni fait presque
Ce qu'on appelle un médecin.

Une satire du XVI^e^ siècle raille déjà l'ordonnance mal écrite de ces savants messieurs :

Il suffit bien d'avoir un savant pédantesque,
Un peu entremeslé de la langue tudesque,
Pour plus heureusement entrelarder tes mots
Et parler à demi de la langue et du dot...
Encore faudra-t-il tes réceptes écrire,
Telles que le commun ne les puisse bien lire,
Afin qu'en admirant ce papier mal escript
Comme chose sacrée il prissent ton esprit...

CHAPITRE III

L'ESPRIT

Comment consultait-on ?

Lisons avec Francisco Hubeda la relation d'une consultation par un barbier de village singeant un médecin.

« Il prend le pouls à la malade qui battait aussi ferme qu'un maillet de moulin à foulon, à cause de l'inquiétude et agitation où elle estait. Il luy fait tirer la langue, lui taste l'estomac, le dos, la partie du foye : tantost il la faisait mettre sur le ventre, tantost sur un costé et puis sur l'autre. Je ne dirai rien des visions diaboliques que nous eûmes en cette opération-là. Toutes ces diligences faites, nous sortismes, le Docteur Moderne et moy, pour faire consultation sur la maladie et sur la cure. Je puis dire avoir vu plusieurs consultations d'experts Médecins appelés pour de grandes maladies auxquelles ces Messieurs-là ne discouraient pas si bien que nous de ce qu'ils avaient à faire. Le résultat de notre consultation fut qu'il lui serait fait un emplastre (suivant mon ordonnance verbale) de tous les ingrédients que je luy nommay... et, en approchant d'elle, Iacobin prononça hautement ces mots : « Que l'on ne man- » que pas à suivre mon ordonnance de point en point », et moy je luy répondis : « On n'a garde, Monsieur, on n'a » garde... Ma mère, le docteur dit qu'il faut vous faire un » emplastre stomacoquin qui doit être massagoté de tels » ingrédients :

» Premièrement, il faut prendre du plus gras d'un jam- » bon, s'entend la graisse qui est entre lardée parmy le mai-

» gre, mais qui ne sente point le vieux, ny le rance, puis » le fondre, et, estant un peu chaud, en frotter les tripes, » c'est-à-dire le ventre comme aussi les jouës, les manti- » bules et le goziet, de peur que le mal ne se tourne en » paralisie. Cela fait, on vous soupoudrera le corps avec » du pain rapé; puis on prendra deux livres d'étoupe, que » l'on détrampera dans la glaire de dix-sept ou dix-neuf » œufs (car le médecin dit que le nombre impair est misté- » rieux en son métier) sans que l'on n'y meste un seul » jaune, laquelle étoupade on vous appliquera sur le bré- » chet, et par dessus on fera une confusion de miel, quan- » tum satis et fiat mixtio, et qu'on vous couvre fort pour » vous faire suer. »

» La fricassée faite, nous versâmes la graisse dans une écuelle, parmi quelques blancs d'œufs, de quoi j'allay peser la pauvre malade. Je luy en frotay tout le ventre, depuis le dessous du nombril jusques au menton, de façon qu'il séblait que son corps fust un cuir de vache frais graissé, et, du demeurant qui se trouva dans l'écuelle, je luy en oignis le grouin au lieu de pomade; outre cela, je luy calfeutray tout le reste du corps avec force glaires d'œufs et du miel, puis je l'enveloppai toute d'étoupe, enfin je l'accoutray de telle sorte qu'il n'y eut jamais navire si bien poissé et goudronné; après cela, je luy mets tout ce que je trouvai de tapis et de couvertures sur le corps et sur le visage, et comme tout son mal procédait de lassitude et de froid elle reposa et dormit en suant comme une civette ou plustot comme une truie. »

Après avoir copieusement mangé jambon et jaunes d'œuf, nos deux compères, sur l'avis de Justine, décident d'estorquer quelque argent à cette malheureuse Midrouille : « Ma mère, puisque vous voilà aligée de vos douleurs, il ne reste plus qu'à vous faire une petite opération sur votre personne de peur que votre mal ne se tourne en paralisie ou en frénaisie. C'est qu'il vous fault appliquer deux ventouses sur les jouës. » « A peine eu-je dit cela et que la

vieille y eut consenti que Iacobin tira prontement les ventouses, mais auparavant que de les planter sur le minois de la patiete, nous luy tirämes et tordimes le nez, disant que tout cela était nécessaire pour attirer les humeurs aux joues afin que la ventouze en les dissipât, et qu'il fallait qu'elle prit patience et que c'était la constitution des choses du monde que l'on ne pouvait guérir un mal que par le moyé d'un autre mal. Et comme nous nous fûmes lassés les doigts à lui tenailler son malheureux grouin, nous lui appliquâmes les deux ventouses, lesquelles prirent incontinent une couleur de rouge de cramoisy si belle qu'elle faisait honte aux plus fins rubis. Elles attirèrent et tirèrent avec telle véhémence que sa bouche riait en reniant, ses yeux semblaient avoir esté fouétez et escorchez et ses oreilles s'allongèrent comme celles d'un lièvre... cependant je lui couvris la face avec le drap; d'autant que l'on ne saurait porter bon témoignage de ce qu'on ne voit pas, et lors, avec deux petits doigts, je mis la main dans la bourse de judas qui était attachée à son chevet au lieu de discipline et tirai à ma discrétion un certain nombre de douzains. »

Les médecins étaient profondément redoutés de notre comère. A la mort de son père, lors d'une querelle, elle remercie le ciel de lui avoir épargné « la tyranie des médecins apothicaires et chirurgiens, Dieu merci ! »

On les redoutait autant que ceux qui faisaient métier de barbarie, c'est-à-dire barbier.

La boutique d'un barbier, dont les cures firent merveilles, nous n'en doutons pas, associées à celles des médecins et apothicaires, « étaient garnies et tapissées de squelets de guenons mortes, de chats, de trophés du cimetière, d'armoiries de papier que l'on porte aux funérailles, lesquelles il gardait en mémoire de ceux qu'il avait aidé à tuer avec les médecins et apothicaires et généralement pour montrer par tous ses ustensiles qu'il était expert et avait fait de belles cures ».

C'est au moment où les écoles de Paris et de province se

querellaient âprement que les charlatans et empiriques pullulèrent. Gui Patin reproche d'ailleurs à la Faculté de Montpellier la trop grande facilité avec laquelle elle accordait bien souvent, même par procuration, le titre de docteur.

Le sonnet mis en exergue adressé à Courval montre combien la France en était infestée. C'était le cri général, partout fourmillent ces empiriques, véritable danger pour celui qui tombe entre leurs mains : « Il est beaucoup plus dangereux aux hommes de tomber entre les mains des empiriques et des charlatans qu'entre les ongles des corbaux, d'autant que les corbaux ne mangent que les morts, et les charlatans les vivants, dont ils tirent et sucent la mouëlle et se repaissent de leur subsistance et bien souvent leurs ostent la vie avec leurs mortels poisons et médicaments sophistiqués... Combien voit-on fourmiller d'empiriques ! combien de petits barbiers à simple semelle ! combien d'herboristes et simplistes à la douzaine ! combien de petits frequenelliérs d'apothicaires, lesquels préparent médecine à quelconque sorte et espèce de maladie, sans aucune considération ni distinction et sans l'avis et le conseil des médecins. Combien y a-t-il de religieuses, combien de vieilles édentées, ridées, bavardes, bigottes, porte chandelles, porte capes, se meslent éfrontément de la médecine, conjurent les fièvres, exorcisent les chancres et les hémorroïdes, charment la teigne, soufflent le feu volage, remettent la poitrine et mille autres rêveries et superstitions capables de faire rire le plus grand mysanthrope et cynique refrogné de ces viels philosophes, combien de femmes impudiques et débauchées, combien de regrattières et maquignonnes d'amour, corratières de lubricité, dariolettes chauffescires... ne sachant puys après de quel mestier se mesler durant l'hiver de leur vieillesse, cherchent enfin leur dernier recoin à l'exercice de la médecine et se meslent à toutes fins de visiter les malades, prescrire remède, ordonner purgations, préparer breuvage, potion, électuaires et compositions violentes aux femmes et filles pour maintenir les

chalandes en leur bon temps, amoindrir les mamelles, endurcir le sein, dérider le ventre, rebondir le monticulum veneris, estrécir quilboquet ou l'enfer d'Alibec, restracir les nymphes, raffermir les aillerôs ou caruncules par trop relaschées et, bref, les remettre en leur premier pucelage,

Rendant leur cas aussi petit
Qu'il était la première nuit. »

La querelle entre Paris et Montpellier avait permis à tous les gens sans aveu d'exploiter la crédulité du peuple sous le titre de docteur. Leur recrutement est abondamment pourvu. Quel choix !

« La plupart sont apostats, vagabonds, voleurs, débauchés, séducteurs, bannis, exilés de leurs pays, athéistes, prestres, moines religieux, cordonniers, savetiers, cardeurs, drapiers, tisserands et meuniers, regrattiers d'amour, femmes impudiques et débauchées, putains publiques, lesquelles, après avoir passé par les picques et estre guaries de chancres, gonorrées, mal de Napples, gratelle des Indes et autres appenages bordelesques, encore toutes moites de la décoction de Chine ou de Gaiag, et nouvellement sorties du fourneau ou cage hydrotique d'un barbier, se vantent d'avoir appris dans ces écoles et classes sudorifiques et diététiques tous les plus grands et ocultes secrets de l'art médecine, promettant assurément l'entière et parfaite guarison de toute sorte de maladies avec un tas de frippons et de coquins, mortes payes et estallons d'hopitaux, attente de giberts, lesquelles, après avoir tout mangé, perdu et dissipé leur bien à hanter les cabarets, caresser le bordeau, rouller les dez, testonner les cartes et tarots, à souffler, plaider et mille autres débauches, ne sachant plus de quel bois faire flèche, à quel saint se vouer, sur quel pied danser, on est tout estonné qu'il naisse en un instant comme champignons en une nuit et se font appeler grand et suffisant médecin très expérimenté et tout fraichement esmoulu. »

Jusqu'à quel point allait leur propos mensonger? La guérison des affections congénitales était assurée.

O cerveaux démontés, trop effrontez menteurs,
Osez-vous sans rougir, impudents affroteurs,
Vous vanter de guarir par vos drogues chimiques
Maladies qui sont purement organiques ?
Secret seul réservé à de grand Apollon,
Ce grand dieu éternel, qui donne guarison
A un aveugle nay, à un sourd de nature,
A un boiteu, à un muet, reformât la structure
Et l'œuvre de ses mains tout soudain qu'il le veut.
Arrière donc venteurs, votre pouvoir ne peut
Pénetrez ces secrets, lesquels sont inscrutables
Et n'appartient qu'à Dieu de faire œuvre semblable.

Philippe de Flésselles, l'un des médecins de François Ier, confond en Normandie un de ces empiriques : « Il y a quelques années, un gentilhomme tomba de son cheval et se fit une grande contusion vers les chevilles du pied sans toutefois qu'il n'y eut ni fracture, ni dislocation. Je pansay ce gentilhomme avec tout le soin qui me fut possible et ne pus si bien faire que la douleur ne le travailla un mois durant. Quelques-uns de ses voisins, voyant la longueur du mal, lui mettent en fantaisie qu'il alla voir un rebouteur qui était au pays et que l'os devait être rompu ou démis. Je fus adverti du tout par le gentilhomme même, et après l'avoir assuré sur mon honneur qu'il n'y avait point de mal à l'os, je fus d'advis qu'on fit venir ce rebouteur et pour faire connaître sa suffisance, je prends l'autre jambe du gentilhomme, je la bande et mets un grand amplâtre sur la cheville lui disant qu'il feignit d'avoir fort mal là. Mon homme arrivé débande la jambe, oste l'amplâtre et commence à secouer la tête disant qu'il y avait deux petits os qui étaient hors de leur place. Le gentilhomme le prie d'y viser bien près, d'autant qu'on lui avait assuré qu'il n'y avait rien de démis, ni de rompu. Il réplique que si. Enfin l'impatience prend ce

gentilhomme et commence à dire qu'il était un affronteur et le fit chasser. »

Les mensonges leur étaient familiers, par tous les moyens ils attiraient l'attention sur eux. Le seigneur Hiéronimo, illustre parmi les charlatans, avait monté un théâtre en place publique avec violons excellents. Ils deviennent audacieux, il leur faut des intérieurs cossus, ils éblouissent leurs clients éventuels de tout un tas de titres pompeux, et presque tous se construisent un arbre généalogique étranger, qualité de grand poids à l'époque. Le prologue de l'*Opérateur Barry*, pièce de Dancourt, fait état de leur ténacité, de leur rouerie. Barry, illustre opérateur, ne veut à aucun prix partir d'où il est, c'est une profonde injure que de vouloir chasser un homme « piou sage que Caton, piou savant cent fois qu'Aristote, qui possède toutes les langues et tous idiomes de la terre, le grec, le latin, le syriaque, le chaldéen, l'arabe, l'hébreux, le suédois, le danois, le laponois, l'iroquois, le chinois, le tonkinois et le cochinchinois. »

Il a toutes les qualités requises pour vous soigner, ses cures sont tout bonnement miraculeuses :

Barry. — Vous voyez, Messieurs et Mesdames, vous voyez, dis-je, le plus grand personnage du monde, un virtuose, un phénix pour sa profession, le Parangon de la Médecine, le successeur d'Hyppocrate en ligne directe et l'héritier de ses aphorismes, le scrutateur de la nature, le vainqueur des maladies et le fléaux de toutes les Facultés. Vous voyez, dis-je, de vos propres yeux, un médecin Méthodique, Gallénique, Hyppocratique, Pathologique, Chimique, Spagirique et Empirique.

Jodelet. — Et un médecin qui fait la médecine, cela n'est pas commun.

Barry. — Je souis, Messieurs et Mesdames, ce fameux Melchisedech Barry. Comme il n'y a qu'un soleil dans le ciel, il n'y a aussi qu'un Barry sur terre. Il y a quatre vingt treize ans que je faisais un bruit de diable à Paris, n'y a-t-il personne ici qui se

souvienne de m'y avoir vu ? En quel lieu de l'Univers n'ai-je point été depuis ? Quelles cures n'ai-je point faites ? Informez-vous de moi au Siam, on vous dira que j'ai guéri l'éléphant blanc d'une colique néphrétique. Que l'on écrive en Italie, on saura que j'ai délivré la République de Raguse d'un cancer qu'elle avait à la mamelle gauche. Que l'on demande au Grand Mogol qui l'a sauvé de sa dernière petite vérole ? C'est Barry. Qui est-ce qui a arraché onze dents mâchelières et quinze cors aux pieds à l'Infante Atabalippe ? Quel autre pourrait-ce être que le fameux Barry ?

Jodelet. — Pour peu que vous en doutiez, allez-vous même sur les lieux, on vous en dira des nouvelles.

Barry. — Mais, me direz-vous, je n'ai que faire de vos remèdes, je me porte bien, je ne suis, Dieu merci, ni pulmonique, ni asmatique; je n'ai ni pierre, ni gravelle; ni fluxion, ni cathare, ni rhumatisme. Hé ! tant mieux ! Le ciel en soit loué, c'est ce que je demande. Est-ce l'intérêt qui me fait agir ? Non, Signori, non. J'ai piou de bien que je n'en veux, mais j'ai d'autres secrets où le beau sexe ne sera peut-être pas insensible. Je vous apporte, Mesdames, hé, quoi ! le trésor de la beauté, le magasin des agréments, l'arsenal de l'amour. Je vous apporte de quoi pousser la beauté et la jeunesse jusque par delà la décrépitude.

Jodelet. — C'est lui qui m'a rendu beau comme vous me voyez.

Barry. — Je porte avec moi un baume du Japon qui noircit les cheveux gris et dément les extraits baptistères; une pommade du Pérou, qui rend le teint uni comme un miroir et recrépit les trous de la petite vérole; une quintessence de la Chine, qui agrandit les yeux et rapproche les coins de la bouche, fait sortir le nez à celles qui n'en ont guère et le fait rentrer à celles qui en ont trop. Enfin un elixir spécifique que je puis appeler le supplément de la beauté, le réparateur des visages et l'abrégé universel de tous les charmes qui ont été refusés par la nature. Mais vous autres, belles Dames, vous n'avez pas besoin de mes secrets, je le sais, je le vois...

Ces merveilleux discours étaient écoutés avec attention par les badauds, beaucoup plus nombreux que maintenant, et ceux-ci, les racontant auteur d'eux, enjoignaient leurs voisins malades à l'aller consulter; c'est ainsi que Philippe de Fléselles put confondre un empirique normand : « Puisque le ciel nous fait la grâce depuis tant de siècles qu'on demeure infatué de nous, ne désabusons point les hommes avec nos cabales extravagantes et profitons de leur sottise le plus doucement que nous pourrons... Le plus grand faible des hommes, c'est l'amour qu'il ont pour la vie, et nous en profitons, nous autres, par notre pompeux galimatias, et savons prendre nos avantages de cette vénération que la peur de mourir leur donne pour notre métier. »

CHAPITRE IV

LES NOMBRES

Les médecins se rattachaïent à trois sectes différentes :

triplex quoque forma medændi... quae logos et methodos cuique experimentatia nomen...

Quelles étaient-elles ? Les méthodiques, les empyriques et les dogmatiques rationnels.

Les empiriques forment l'une des sectes les plus importantes. Leurs médications s'appuient sur la vue de la nature. Ces médecins « avaient remarqué l'oyseau Ibis qui est une espèce de cicoigne, puiser de l'eau de la mer avec son bec et se le mettre au fôdement pour lui ouvrir le ventre qu'il avait constipé ». Le plus grand remède du siècle après la saignée est retrouvé. Le clystère règnera longtemps en maître et sera l'objet de nombreuses historiettes et bouffonneries médicales.

Le hasard prenait aussi une grande importance, les coïncidences heureuses pour un malade étaient immédiatement érigées en lois absolues. « Quelqu'un souffrant d'extrême douleur au derrière de la tête tombait par fortune sur quelque pierre qui luy exitât un flux de sang de la veine du frôt, dôt la douleur luy fust apaisée. »

La saignée, puis bientôt les sangsues, vont rallier une grande partie des suffrages. Gui Patin s'insurge dans une lettre à Falconnet des théories qu'il vient de lire dans Sennertus.

« Si l'on faisait ainsi à Paris, tous nos malades mour-

raient bien vite. Nous guérissons nos malades après quatre vingts ans par la saignée et saignons aussi fort heureusement les enfants de deux et trois mois sans aucun inconvénient : j'en pourrais montrer vivant dans Paris saignés dans ce bas âge plus de deux cents. Je pense que les malades sont bien malheureux en Allemagne avec de tels médecins qui n'ont que le nom de la qualité qu'ils portent, et qui, n'entendant ni méthode ni remède, cherchent des secrets de Chimie dans Paracelse et dans Crolius, qui ne furent jamais médecins. »

N'est-ce pas la querelle de Tomès et de Desfonandres :

Tomès. — Si vous ne faites saigner tout à l'heure votre fille, c'est une personne morte.

Desfonandres. — Si vous la faites saigner, elle ne sera pas en vie dans un quart d'heure.

D'autres encore, avec un minimum de bagages, quelques connaissances grossières, interprétant les songes, guérissaient leurs clients.

C'est toute une catégorie de médecins magiciens ou Iatromages, comme l'on disait alors, usant de « billets, charmes, paroles, caractères, incantations et chimagrées superstitions, à la cure des maladies. »

De tout temps, il fallut mettre en garde contre les devins. Moïse prévient son peuple contre pareille superstition : « Vous n'observerez ni les serpents, ni les nuages, pour en tirer pronostic. » Puis au livre du Deutéronome : « Qu'on ne trouve chez toi personne qui exerce le métier de devin, d'astrologue, d'augure, de magicien, d'enchanteur, personne qui consulte ceux qui évoquent les esprits, personne qui interroge les morts. » Et dans l'Exode : « Tu ne laisseras point vivre la magicienne. »

Et, cependant, tous ces astrologues et devins furent puissants à travers les siècles. Nombreux sont leurs noms. Charles VII possédait deux astrologues en titre, Louis XI consultait Angelo Cattho, Tristan l'Hermite, François Patenôtre.

Les comptes royaux les ornent du titre de « Médecins et Astrologiens », ou bien « Astrologiens et Chirurgiens ». Catherine de Médicis amena Luc Gauric et le fameux Nostradamus, dont la prédiction :

> Le lyon jeune le vieux surmontera
> En champ bellique par singulier duelle,
> Dans caige d'or les yeux lui crévera
> Deux classes une, puis mourir, mort cruelle.

contribua beaucoup à leur établissement. Henri IV n'y échappa guère. Héroard, premier médecin du dauphin, note que le Docteur Roch le Baillif tenait en grande importance que le petit prince fût né le 27 août 1601, « quatorze heures dans la lune nouvelle, à dix heures et demi, et demi-quart. »

Cette naissance ne fit que convaincre la reine de cette croyance populaire : « Les femelles naissent sur les décours et les mâles sur la nouvelle lune. »

Gui Patin prévient son ami Spon de bien protéger son enfant contre les « accidents dont vous craignez qu'il soit menacé pour être né dans la nouvelle lune ».

A propos de l'épidémie de peste de 1606, le doyen de la Faculté François du Port écrivait : « Né de causes supérieures et plus hautes que l'air, à sçavoir de la permission et volonté divine, ou du meslange et malin aspect des astres. »

Si les médecins, sans mûre considération, ordonnent des médications aux malades lors de la canicule, ils leur font courir hasard de mort, nous dit Gabriel Clément.

Il est assez étonnant de voir un esprit aussi critique qu'avisé tel que Gui Patin se laisser diriger par les idées du temps. Il faut toutefois reconnaître avec Courval « que ces empyriques usaient de médicaments bons et salutaires rejetant les poisons et venins mortifères, desquels se servent pour le jourd'huy nos charlatants empoisonneurs ».

La secte méthodique ne voit dans la maladie que la variante des mélanges atomiques. D'un déséquilibre de ces corps procédaient toutes les maladies.

Beaucoup plus approfondie est la troisième secte. Tout d'abord il faut connaître les « choses naturelles », et, lorsque leur connaissance est aussi complète que possible, il faut rechercher les « diverses qualitez des simples et la composition d'iceux, afin de les accomoder et ordonner par industrie, bonne méthode et longue expérience.

» Natura enim corporis principium est sermonis in arte medica. »

Avec quelle véhémence et quelle force Courval s'adresse à ses contemporains, comme lui de la troisième secte, contre tous ces « thériacleurs, alchimistes et spagiriques, extracteurs de quinte-escence, distillateurs, fondeurs d'or potable, maîtres de l'élixir ou du grand œuvre.

Effrontés ignorants qui n'ont rien de solide
Leur esprit prend l'essor, ou leur langue les guide.
Ils se vantent partout d'un langage effronté,
De donner promptement aux malades santé,

avec un électuaire et recepte composé de trois livres d'impudence et d'effronterie, de la plus fine qui croisse en un rocher qui s'appelle front d'airain, deux livres de vantance et vaine ostentation, une livre de belles promesses assaisonnées de mensonges, trois livres et demie de tromperie, quatre onces de bonne mine cuites au jus de douze paroles et la décoction passée et colorée par l'estamine de large confiance...

Pouvons-nous donc souffrir ces ordes sauterelles,
Ces trompeurs charlatans pleins de subtilité,
Ronger et gouspiller les fleurs de la santé
Et nous empoisonner de leurs drogues mortelles ?
Non, non : il faut tascher de les exterminer
Et la France purger d'une telle vermine
Qui n'apporte à nos cors que mysère et ruyne
Faignans à leur langueur le remède donner,
Il faut, il faut chasser ces bourreaux d'empyriques,
Ces effrontés larrons, hardis empoisonneurs,
Ces thrasons, ces bavards, iatromages charmeurs,
Alchimistes souffleurs et vanteurs spagiriques. »

Qu'aujourd'hui donc, la noble et divine secte des anciens médecins dogmatistes rationnels se joignent avec moi pour faire tête à ces affronteurs et couper pied à leur imposture.

Les recettes les plus extraordinaires étaient employées par ces gens de peu de savoir et de beaucoup de bagout. La consultation de Midrouille par Justine et Iacobin nous a donné un bel exemple de dévergondage et de lyrisme médical.

« Mesurer notre curiosité au côpas de notre pouvoir est une chose impossible pour nous, chercheur de pierre philosophale.

L'un allumant ses vingt fournaux se sonde
Sur la pierre incertaine et combien
Qu'il invoque Mercure ne réponde
Souffle en deux jours le meilleur de son bien. »

Que faire contre une piqûre de scorpion ? Confier son malheur en l'oreille d'un âne, et la guérison est certaine.

Que n'employons-nous ce remède si simple pour nos accouchements pénibles : « si quelqu'un traverse la couverture du logis où est l'accouchée avec une saquette ou pierre de laquelle on aurait frappé de chacque coup trois sortes d'animaux, à sçavoir un homme, un sanglier et un ours », on est sûr de ne redouter aucune intervention pénible de nos jours encore.

Que faire contre la stérilité ? Jacques du Four de la Crespelière nous donne en les chantant toutes les vertus magnifiques d'un fort noble légume : le porreau.

Jeunes femmes, brunes et blondes,
Qui désirez estre fécondes
Et d'avoir enfans tendrelets,
Venez à moy : j'ay des secrets
Pour vous rendre de bons services
En vous faisant mères nourrices,
Et selon vos charmans désirs
Exciter vos plus doux plaisirs.
Beau sexe, dressez donc l'oreille
Pour entendre cette merveille

Et ce miracle doux et beau.
Ah ! mesdames, c'est le poireau,
Dont la queuë est toujours si verte
Qui fait plus de bien que de perte
Quand une femme s'en sert bien
Pour l'usage vénérien,
Suivant l'advis et l'ordonnance,
Du médecin qui le dispense,
Car il donne un désir pressant
De faire ce crime innocent
Sans qui la nature féconde
Ne pourrait pas peupler le monde.
Item, par la mesme vertu,
Le froid encor est abattu,
Qui de la fille ou la nourrice
Est incommode à la matrice,
Dont ce simple échauffe le corps,
Pousse l'humeur froide dehors,
Le fortifie et le dilatte,
L'amollit, fomente et le flatte,
Et débouche l'obstruction
Qui nuit à la conception,
Soit qu'une joyeuse comère
L'applique en forme de pessaire,
Ou bien s'en serve par dehors
A commenter ce petit corps.
Ainsi, suivant la médecine,
Dans le vinaigre et l'eau marine,
Les cheveux du porreau bien cuit
Peuvent amollir les conduits
Et les lieux durs de la matrice,
Tant hors que dans son orifice
Et la rendre plus propre après
A concevoir par le congrès.
Cependant le porreau qu'on mange,
A plus d'effet, car il la change

Et rend plus habile dix fois
A porter un fruit de neuf mois.
Il fait encore à la nourrice
Un assez notable service,
Car elle abonde plus en laict.
Même son jus a tant d'effet
Qu'étant pris avec laict de femme,
Il est médicinal aux dames
Pour arrester l'écoulement
Qui provient de l'avortement.
Partant, beau sexe que j'adore,
Du ponant jusques à l'aurore,
Pour voir plus tost vos ventres ronds
Et remplis de charmants poupons
Ou bien d'agréables pouponnes
Qui réjouissent vos personnes,
Mangez en tout temps le porreau
Pour faire un fruit doux et nouveau,
Et conserver la petite oye.
Mais quant à vous, filles de joye,
Vous qui n'aimez en vérité
Nullement la fécondité,
Et qui vivez devant ce monde
D'une manière vagabonde,
Ne vous servez point de ce met,
Si vous ne voulez désormais,
Peupler en temps et lieu la terre
D'un fruit de paix et non de guerre.

Les mains des rois de France avaient le même privilège que les mains d'un pendu. Sitôt l'imposition ou le tact, escrouelles ou scrofules se desséchaient.

Contre les fièvres intermittentes, avalons le cœur chaud d'une tourterelle. Contre la fièvre quarte, une araignée enclose en vie dans une coquille de noix et portée au col. Que faire encore contre cette si mauvaise fièvre ? Saigner,

bien entendu. Et quoi plus encore ? « Boire du vin dans lequel on aura trempé l'épée du bourreau avec laquelle on aura fraischement tranché la teste d'un homme », ou, mieux encore, car, bien qu'à cette époque les exécutions fussent fréquentes, le remède aurait nécessité de trop nombreux coups de sabre, il est préférable « d'attacher les roignures des ongles des pieds et des mains du malade, enveloppées dans un petit linge, au col d'une anguille; la laisser puis après retourner vive dans l'eau ». A n'en pas douter, c'est le remède le plus inoffensif qui soit et plus praticable que « d'arracher les dents de tout genres de serpens estant en vie ».

Les maux de dents ne se guérissaient qu'en allant assister au service divin et en se faisant toucher la dent tout en disant : « Os non cominuetis ex eo. »

Ces recettes, si étranges qu'elles fussent, étaient suivies très exactement. La récolte des serpents, surtout des vipères, était d'un puissant intérêt. Leurs vertus étaient même telles que la morsure d'un serpent « est guarrie par sa tête escarbouillée, ou bien par le serpent réduit en poudre », ainsi qu'assure Crollius et M. du Chesne, sieur de la Violette.

Quel traitement le Doyen du Port nous donne-t-il pour « connoistre et guarir la peste » :

> Le sage médecin antidote fera,
> Que bonnes, par raison et l'usage sçaura,
> Quels sont le mithridat, la thériaque, et celle
> Que d'alkermes et d'œuf, d'hyacinte on appelle,
> Comme celle aussi qui de perles ont nom.

Suit après une liste de plantes dont les sucs excellents seront renforcés par la corne de cerf et de licorne. On sait avec quel soin la corne était recherchée des apothicaires.

François du Port fait allusion à deux médicaments dont le nom, encore de nos jours, n'a pas disparu de tous les codex, je veux dire la thériaque. C'était un électuaire composé de multiples substances; leur nombre, en 1573, nous dit Nicolas Houel dans le traité de la thériaque, était de

soixante-quatre. En 1691, Moïse Charras en donne soixante-deux. Et Pierre Pomet, en 1674, soixante et un. Elle se préparait pompeusement. On convoquait, à Montpellier, pour ce, les messieurs de la justice et professeurs en l'Université de cette ville et Laurens Catelan la composait en plusieurs journées en 1606. Hazon rappelle qu'à Paris le même cérémonial se déroulait du temps du Doyen Dieuxivoye. Il « présida à la thériaque qui se fit avec une grande solennité en présence de monsieur de la Reynie, lieutenant général de la police et de monsieur Robert, procureur du roi. De son temps, on disputait : sçavoir si les trochisques de vipères devaient être préparées avec de la mie de pain, et il prouva dans son discours public, qui était le dernier et couronnait l'œuvre, que la mie de pain devait entrer dans les trochisques de vipères, à la manière d'Andromaque, parce que le levin qui entre dans le pain ne devait pas être indifférent pour la fermentation de la pâte des trochisques, qui sont l'un des principaux ingrédients de la thériaque ». Elle avait une réelle valeur, puisque nous voyons un vénéré doyen discourir sur la fabrication d'un de ses composants principaux. « C'était un médicament fort bon pour toutes espèces de maux. »

Un autre médicament, tant vanté par l'opérateur de l'*Amour médecin*, auquel Sganarelle veut en acheter une boîte :

Sganarelle. — Monsieur, je vous prie de me donner une boîte de votre Orviétan, que je m'en vais vous payer.

L'opérateur :

L'or de tous les climats qu'entoure l'Océan.
Peut-il jamais payer ce secret d'importance ?
Mon remède guérit par sa rare excellence
Plus de maux qu'on n'en peut nombrer en tout un an.

La galle,
La rogne,
La teigne,

La fièvre,
La peste,
La goutte,
Vérole,
Descente,
Rougeole,
O grande puissance !
de l'Orviétan !

Sganarelle. — Monsieur, je crois que tout l'or du monde n'est pas capable de payer votre remède; mais, pourtant, voici une pièce de trente sols que vous prendrez s'il vous plaît.

Cette substance merveilleuse, trouvée par Jérome Ferrante d'Orvieto, n'était composée que d'un peu de mithridat, de thériaque, et on y ajoutait encore quelques substances déjà contenues dans les deux précédentes. Ces deux drogues avaient une faveur extrême et se vendaient sur le pont Neuf.

Vous, rendez-vous des charlatans,
De filous, de passe volans
Pont Neuf, ordinaire théâtre
Des vendeurs d'onguents et d'emplâtres,
Séjour des arracheurs de dents
Des fripiers, libraires, pédants,
Des chanteurs de chansons nouvelles,
D'entremetteurs de damoiselles,
De coupe bourses, d'argotiers,
De maistres de sales mestiers,
D'opérateurs et de chymiques,
Et de médecins spagiriques,
De fins joueurs de gobelets,
De ceux qui rendent des poulets.
« J'ay, monseu, de fort bon remède,
Vous dit l'un (jamais Dieu ne m'aide !)
Pour ce mal là que vous savez.
Croyez-moy, monseu, vous pouvez
Vous en servir sans tenir chambre.
Voyez, il sent le musc et l'ambre,

C'est du mercure préparé,
Et jamais Ambroise Paré
Ne bailla remède semblable. »

Ce fut le Doyen Jean Piètre qui s'opposa aux lettres de privilège d'un certain Orvietan, Italien qui avait obtenu pour son antidote des certificats de onze docteurs de la Faculté. A la suite de cette opposition, la Faculté arrêta, par décret du 3 décembre 1648, qu'à l'avenir il ne serait permis à aucun de ses membres d'approuver un remède ou un livre sans consulter la compagnie. Cet Italien fort habile, repoussé par le Doyen Jacques Perreau, alla trouver le Chirurgien de Gorrhis, qui lui récolta la signature de onze médecins, dont Guénault, des Fougerais et Mauvillain, l'ami de Molière, « le seul qui, en lui parlant, le guérissait de ses maux ». Dans un placet, Molière demande au roi pour son ami un canonicat de la Chapelle Royale de Vincennes vacant depuis peu; c'est une des seules lettres de Molière solliciteur, il fallait que son amitié fût bien forte pour ce docteur dont Gui Patin dit tant de mal pour que notre comédien se laissât aller quémander.

Le pont Neuf ne voyait pas seulement vendre de l'orviétan, du mythridat et de la thériaque, mais aussi de l'antimoine. C'est la grande querelle de l'époque, qui opposa Théophraste Renaudot et Patin Gui. Procès sur procès eurent lieu, dont Renaudot fut vainqueur tout d'abord, mais la création de ses bureaux de « vente à grâce » et non pas les intérêts modiques qu'il prenait, mais le prêt ridicule qu'il faisait, mirent du côté de l'homme intègre qu'était Gui Patin toutes les opinions non antimoniales.

Louis de Fontenettes, dans son œuvre : *Hyppocrate dépaïsé*, montre toute l'horreur qu'il éprouvait pour un tel médicament.

Quicumque morbi ex represione fiunt, evacuatio [sanat...
Au mal qui vient de plénitude,
Pour guérir dans la rectitude,

Il faut vuider, c'est le vray jeu.
Mal qui vient d'avoir pris trop peu
Obtient sa guérison certaine
En procurant la pance pleine.
Le contraire, qui mal produit,
Est par son contraire détruit;
Quoy qu'autrement sur ce résoude
Le maudit Suisse, haussant le coude,
Que l'enfer, pays de tisons,
Vomit non trop loin des Grisons,
Pour détruire Dame Nature,
Et pour la mettre à la torture,
Arrachant tripes et boyaux
Par ses corrosifs minéraux,
Par antimoine, par salpestre,
Qui n'épargnent ni roy, ni prestre,
Par vitriol, par argent vif,
Qui rime et s'incorpore à suif,
Qui ronge et chansit ses moëlles
Et fait chanceler les cervelles;
Son âme, sortant de l'enfer
Presque avec celle de Luther,
Passa par ces diables de mines,
Sur qui dragons font garde fine,
Et le Diable son protecteur,
Qui fut de ses livres autheur,
Et de ses élixirs manœuvre,
Luy fist ses poisons mettre en œuvre.
Sa doctrine eut pour arcboutans
Les Sevrins, les Quercetans,
Un Beguin, Semini, Labrosse;
Aucun d'eux allait en carrosse,
Estans pour tuer sottes gens
Beaucoup mieux payez que sergens
Qui mettent manans à l'aumosne;
Quelques-uns furent sur le throsne

Comme la Rivière et Turquet,
Qui par hasard, qui par caquet,
Qui par ruse, qui par intrigue,
Par sale mestier et par brigue;
Mais Alemans cassèrent Grés
A ce débiteur de secrets.
Salisbourg vit finir de drôle
Prein de haut mal et de vérole,
Plus farcineux qu'un vieux cheval
Sur le pilier d'un hospital
Maugréant sa chienne de vie
Et mainte autre par luy ravie;
Il fit pourtant fort belle fin,
Il demanda tousjour du vin,
Et son poulmon fumé de soulfre
Entonnait ce jus comme un gouffre.
C'est ainsi que finissent tous
Bohémes, Opérateurs, Filous,
Chiromanciens, Astrologues,
Et tireur d'élixir des drogues,
Donneurs d'avis, musiciens,
Vieux spéculateurs de cabale,
Gens à pierre philosophale;
Il ne reste à ces vieux barbons,
Rien que vent, poussière et charbons,
Et la mort met en évidence
La fausseté de leur science.

Il ne fut pas le seul d'ailleurs à faire la guerre à l'antimoine, toute la Faculté se joignait à lui; nombreux cependant étaient les partisans de l'antimoine. Guénault, si souvent mis en cause par Patin, fut longtemps couvert de louanges pour avoir guéri Louis XIV. M. Tardy en dit le plus grand bien : « Nous reconnaissons que c'est de vous que nous tenons l'industrie de dompter avec l'antimoine les maladies les plus rebelles où les remèdes doux sont inutiles. »

Quelle gloire que d'avoir réussi à supplanter M. Vallot, premier médecin du roi; M. Seguin, premier médecin de la reine-mère; Yvelin, Bodineau, Esprit et d'Aquin le Père. D'autres médicaments étaient encore fort prisés, les recettes des capucins du Louvre s'arrachent. Mme de Sévigné envoie à sa fille, Mme de Grignan, un peu de baume tranquille : « Je vous envoie ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demie bouteille de baume tranquille, je ne pus jamais l'avoir entière, les Capucins n'en ont plus. »

CHAPITRE V

LE VERBE

Les lettres de Gui Patin sont pour nous une véritable encyclopédie, les événements les plus extraordinaires de l'époque, toutes les nouvelles littéraires et politiques sont notées. Les faits divers, les querelles, comme les gros problèmes de l'Ecole de médecine, sont relatés par quelques phrases brèves, mais dont la portée est bien souvent acerbe. La date de ses lettres va nous permettre de passer une revue rapide de la plupart des médecins de l'époque qu'il a salués de quelques traits de plume.

Le bibliophile impatient qui se trouve en Patin l'entraîne à propos d'un livre de Prosper Martianus, médecin de Rome commentant Hyppocrate, à dire : « Néanmoins, je ne veux mépriser Martianus, *ex voto laudandum senseo*, et en userai librement, jusqu'à ce qu'il en soit venu un autre qui ait mieux fait que lui, comme feraient une vingtaine de vieux chiaoux que nous avons ici, desquels principaux sont : Messieurs Seguin, les deux Cousinot, Monsieur N. Piètre, qui en a lui seul plus oublié que jamais Martianus n'en a su; Monsieur Basin, Guérin, Duchemin, qui est une bonne tête et de présent près de la reine-mère en Flandre, en qualité de premier médecin; Messieurs Chartier, de Goris, de la Vigne, Baralis, de Monsieur Moreau, notre doyen, savant homme de forte tête. Cottard est un camus assez rusé », ajoute-t-il plus loin, lorsqu'il parle de la liberté philosophique des médecins les empêchant d'aimer les moines.

Mais la querelle la plus passionnante était celle de l'anti-

moine, elle avait agité bien des esprits : « Monsieur Moreau a répondu au factum du gazetier avec beaucoup de doctrine et toute sorte de modestie. Ce bureau d'adresse, *meus agyrta convitiator et sycophanta deterimus*, lui a fait une réponse pleine d'injures de harangère, où il élude et se moque des raisons de Monsieur Moreau sans répondre à quarante chefs qui lui étaient objectés... Si ce gazetier n'était soutenu de l'Eminence en temps que *nebulo hebdomadarius*, nous lui ferions un procès criminel, au bout duquel il y aurait un tombereau, un bourreau et tout au moins une amende honorable...

» Monsieur Moreau fait réponse à ce second libellé qui est une satire, je pense que ce gazetier sera horriblement traité et comme il le mérite en attendant que le bourreau vienne à son rang tomber sur ce maraud. »

Quelle joie pour Patin que d'avoir pu, après l'assignation de Renaudot qui croyait s'être reconnu dans la préface élégante des œuvres de Sennert, le débouter devant M. d'Aubray, maître des requêtes de l'Hôtel, des réparations d'honneur, dommages et intérêts. Riolan, pourtant appelé par René Moreau bibliothèque vivante, n'échappe pas à la griffe de notre docteur régent : « Monsieur Riolan est un têtrique et mordant qui ne trouve rien de bien que ce qu'il fait. »

La Brosse, qui mourut en 1641, reçoit une oraison funèbre des plus sévères : « Comme on lui parla ce même vendredi d'être saigné, il répondit que c'était le remède des pédants sanguinaires (il nous faisait l'honneur de nous appeler ainsi) et qu'il aimait mieux mourir que d'être saigné : aussi a-t-il fait. Le Diable saignera en l'autre monde, comme mérite un fourbe, un athée, un imposteur, un homicide et bourreau public, tel qu'il était, qui, en mourant n'a eu plus de sentiment de Dieu qu'un pourceau duquel il imitait la vie et s'en donnait le nom. »

Louis de Fontenay nous dit que La Brosse était un des « arcboutants du Suisse » dans son *Hyppocrate dépaysé*.

M. Belin se voit attribuer de grands reproches pour avoir

annoncé : « Monsieur Lefèvre, qui a pris son empyrique à Rome, nous a laissé ici de la pratique avant que de partir. Il a conseillé à une femme phtisique qui avait un flux de ventre de prendre de la thériaque pour lui apaiser ce flux; elle en a pris quatre fois, elle a achevé de brûler son luminaire avec grande douleur. Monsieur Moreau a consulté ce matin avec moi, elle n'a pas oublié de maudire son docteur thériacal. Voilà comment les charlatans nous donnent bien de la pratique malgré eux. »

Au moment de la maladie de M. de Bordeaux, Patin dit encore de Lefèvre : « J'estimerais toujours heureux notre parti si nous n'avons jamais de plus savant adversaire que lui. »

Ses démêlés avec Renaudot le préoccupent énormément : « Le métier qu'il a le moins fait est la médecine, qu'il ne saura jamais, c'est un fanfaron et un ardetio duquel le caquet a été rabaissé par cet arrêt, que nous n'avons pas tant obtenu par notre puissance que par la bonté et justice de notre cause... »

La grande querelle des Facultés perce au jour : « Si ceux de Monpellier font par-ci quelque chose, on pourra leur répondre, sinon je pense que nous en demeurerons là avec notre arrêt de l'an 1644... Autrefois les médecins étrangers voulant avoir de l'emploi se disaient chimistes, spagiriques, paracelsistes, se vantaient de guérir les grandes maladies sans saigner, d'avoir de grands secrets contre toutes sortes de mots, etc. Mais aujourd'hui nous voyons ici des étrangers très ignorants et purs charlatans qui n'ont point de honte et disent effrontament qu'ils sont médecins de la Faculté de Monpellier. J'en ai vu quatre ou cinq qui n'y ont non plus été que je suis à Rome, qui ne savent ce qu'ils font, *artem quam profitentur non intelligentes*, qui, pour des remèdes ont les juleps cordiaux, les aposèmes et autres bagatelles, *ut habeant faventes pharmacopeos*, l'antimoine, qu'ils disent mieux entendre que nous; mais néanmoins ils ne guérissent rien, ils se décrient eux-mêmes, et font tort à l'Ecole dont ils se renomment, et de l'heure que je vous parle il n'y en a pas

un en crédit et ne passent en l'esprit de nos malades que pour ce qu'ils sont. »

Plus loin, nous lisons également : « Nous savons bien le fond et le tréfond de leur pouvoir, *suam quoque in infirmitatem optime intelligunt;* mais ce qu'ils en font est pour entretenir chalandise, et continuer à débiter *per fas modo, etiam per nefas*, leur parchemin; *ne quid ditam gravius*... Otez deux médecins du roi, il n'y en a point ici de Montpellier qui y pratiquent. Il est vrai qu'il y a quelques charlatans qui en prennent le titre, qui tuent, à force d'antimoine et de thériaque, ceux qui sont si malheureux de tomber entre leurs mains et font opprobre à l'Ecole de Montpellier, laquelle se vante de tant de miracles que l'expérience rend invisibles... Cette controverse n'empêchera, si vous voulez, que nous soyons bons amis, mais nous ne céderons jamais à Montpellier, en aucun point, ni d'antiquité, ni de célébrités, ni de grands personnages, de bons auteurs ou de bonnes méthodes.

Quand le grand Pan quittera l'écarlate
Pour Zopire venu du côté d'Aquilon,
Pensera vaincre en bataille Esculape,
Mais il sera navré par le talon.

» L'amitié cependant qu'il témoigne au père de son ami Belin l'oblige à abandonner entièrement tout l'intérêt de la cause du gazetier et des professeurs de Montpellier et à donner tout cela à son amitié, ayant dessein de ne lui en parler jamais. »

La relation de sa défense contre le gazetier nous fait apparaître un Patin grand avocat. Le regret de n'avoir pu encore, en 1647, rédiger ce compte rendu est à moitié effacé à la pensée qu'un jour il pourrait être attaqué par la « Cabale des apothicaires ».

« Je travaillerai à une méthode particulière *in gratiam neophytorum*, en laquelle seront réfutés le benzoard, les eaux cordiales, la corne de licorne, la thériaque, les confections de hyacinte et d'alkermes, les fragments précieux et autres

bagatelles arabesques... » Ce nouveau motif de querelle occupe entièrement son esprit; toutefois, il n'oublie pas de saluer la mort de deux des anciens de l'Ecole : « savoir le bonhomme Seguin et Monsieur de la Vigne. Le dernier en valait dix autres, *quiescant in pace* ».

Seguin, médecin de la reine Anne d'Autriche, ainsi que Martin Akakria, prêtent à critique, car ils ont parlé en grand bien de Mayenne Turquey, grand chimiste de l'époque, et cependant la cour se félicitait d'avoir, avec Bouvard et Seguin pour médecins, deux hommes d'un rare mérite. M. de la Vigne fut doyen de Paris en 1642 et ses qualités furent telles que : « à la fin de son décannat la compagnie lui accorda un honoraire beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire pour reconnaître la gestion et les services qu'il lui avait rendus, principalement pendant le cours du procès important qu'il gagna contre Renaudot, distinction au reste plus flatteuse que lucrative ».

Quelques coups de griffe en passant à Gilles Chartier, à Vautier et à M. Cousinot à propos de l'antimoine, qui était prétexte à fabrication de fausse monnaie dans des fourneaux où l'antimoine aurait cuit. Il signale la parution proche d'un livre de Merley contre l'antimoine et, dans la même lettre, l'éloge funèbre de Renaudot : « Le vieux Théophraste Renaudot mourut ici le mois passé gueux comme un peintre. »

Le Docteur Valot, pour avoir manqué de tuer Mme de Mercœur en voulant la sauver d'une prise de drogue stiviale appelée par le charlatan de l'or potable, n'échappe pas non plus à la verve de Patin et provoque cette réflexion : « Les grands sont malheureux en médecins; et la plupart des médecins de Cour sont ignorants et charlatans et bien souvent l'un et l'autre. »

M. Merlet, dont il annonçait le livre, fit une chute qui lui luxa le péroné, qu'en dit-il ? « Les rieurs disent qu'il eut mieux fait de se rompre le col, ce sera pour une autre fois, quand il plaira à Dieu de délivrer notre Ecole d'un terrible patelin qui *vere est mala merx, malus animus.* »

Les lettres adressées à Spont sont chargées de plus de sel, d'ingénuités, de détails et de faits anecdotiques, ainsi que celles adressées à M. Falconnet, mais toutes les historiettes relevées feraient un véritable volume, publiées avec toutes les circonstances voulues. Il n'est pas dans le but de notre travail de vouloir entreprendre pareille chose dont l'intérêt serait cependant très grand.

CONCLUSION

La médecine s'entourait, au XVII^e^ siècle, de tout un décorum très lourd. Les costumes, les équipages, le langage ampoulé, les querelles d'écoles, la rendaient bien davantage critiquable. Les argumentations et la consécration des jeunes bacheliers leur donnaient un tour d'esprit pédant. Les médications les plus imprévues, leur emploi et la manière de les administrer prêtaient à rire.

Nous voyons donc que, suivant l'évolution des esprits, une réforme importante s'imposait au sein de la compagnie. Ce mouvement se dessine à la fin du XVII^e^ siècle, se poursuit dans tout le XVIII^e^, pour être à l'heure actuelle complètement dégagé de tous ses dehors imposants et grotesques.

Leur valeur n'était pas en jeu, car il y eut d'excellents médecins. Gui Patin, qui fait autorité par son esprit clairvoyant et intègre, nous en cite de nombreux pour lesquels il professe une grande admiration. Mais les recherches scientifiques étaient si malaisées alors que, sous peine d'être traité de sorcier ou d'être excommunié, on était obligé de cacher ses découvertes. L'essor rapide que la médecine prit au XIX^e^ est la preuve vivante de ce despotisme dont elle réussit à se soustraire.

Peut-être trouverons-nous dans quelques années des gens dont l'esprit se gaussera de nos manières d'être, de nos appareils merveilleux, compliqués et délicats ?

Peut-être seront-ils trouvés désuets et ridicules, ainsi que la manière dont les opérateurs s'en protègent ? Gui Patin assistant à une séance de radiologie serait certainement émerveillé du perfectionnement de toutes nos découvertes, mais trouverait l'accoutrement de nos radiothérapeutes « terrifique » et préférerait s'en rapporter à la ligne de conjonction des astres.

Vu : *Le Doyen*,
PIERRE MAURIAC.

Vu, bon a imprimer :
Le Président,
PIERRE MAURIAC.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 11 décembre 1934.
Le Recteur de l'Académie,
A. TERRACHER.

BIBLIOGRAPHIE

Bareste (E.). — Nostradamus, 1842.

Berthod. — Les filouteries du pont Neuf. *Paris burlesque*. Edit. Delahaye, p. 92.

Bibliothèque Mazarine (*auteur anonyme*). — Le médecin courtisan, la nouvelle et plus courte manière de parvenir à la vraye et solide médecine. XVI^e^ siècle, collect. in-8°, 1543.

Boileau-Despréaux. — Œuvres poétiques. Edit. Belin frères, 1893.

Bourdelin. — L'art iatrique, poème en 4 chants. Amiens, 1773.

Cadelan. — Discours et démonstrations des ingrédients de la thériaque, 1614, p. 3.

Cyrano de Bergerac et les médecins. *Chronique médicale*, 1898, p. 337.

Comptes royaux. *Archives historiques*, t. I, 1889, p. 362.

Dancourt. — Comédies satiriques. Les œuvres de théâtre de M. Dancourt.

Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, 1882.

Dionis. — Cours d'opérations de chirurgie démontrés au Jardin Royal. Edit. chez d'Houry, 1765.

Franklin (A.). — La vie privée d'autrefois : Les médecins. Plon, 1892.

Gazola. — Préservatifs contre la charlatanerie des faux médecins. Ouvrage posthume. Edit. chez Jean Cuzac, à Leide, 1735.

Hazon. — Notice des hommes les plus célèbres de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, depuis 1110 jusqu'en 1750. Edit. chez Benoît Morin, 1778.

— Eloge historique. Edit. chez Butard en 1773.

Hecquet (P.). — Le brigandage de la chirurgie ou la médecine opprimée par le brigandage de la chirurgie. Edit. chez les sœurs de Corneille-Guillaume Lefèvre, à Utrecht, 1738.

Héroard. — Journal publié en 1768 par MM. E. Soulié et Ed. de Barthélémy.

Histoire des drogues, 1764, par Pomet, 2e partie, p. 65.

Houel (Nicolas). — Traité de la thériaque, 1573, p. 16.

Menken. — De la charlatanerie des savants. Edit. à La Haye, chez Jean Van Duren, 1721.

Merge (Editeur). — Critique de la charlatanerie divisée en plusieurs discours en forme de panégyrique fait et prononcé par elle-même, 1726.

Mettrie (De la). — Caractères des médecins ou l'idée de ce qu'ils sont communément et celle de ce qu'ils devraient être, d'après *Pénélope*, de feu M. de la Mettrie, Paris, 1760.

— Pénélope ou Machiavel en médecine, Berlin, 1748.

Molière : Le Malade imaginaire.

— L'Amour médecin.

Paradoxes de Bruscambille. Edit. de 1615, p. 34.

Pia (P.). — Bouquet poétique des médecins, chirurgiens, dentistes et apothicaires. Collect. de l'Ecritoire, Paris, 1933.

Palaprat et Brueges. — Théâtre : Le Grondeur, 1691, représenté en 1693.

Patin (Gui). — Lettres de Gui Patin, annotées par J.-H. Reveillé-Parise. Edité chez J.-B. Baillière, Paris, 1846.

Pharmacopée royale, Charras, Moïse, 1691.

Quicherat. — Histoire du costume.

Raynaud (M.). — Les médecins au temps de Molière. Edité chez Didier et Cie, 1866.

Régnier (M.). — Œuvres, publiées par C. Lacour, collect. des Bibliophiles, Flammarion.

Sévigné (Mme de). — Lettres. Ed. Monmerqué, 1818-1819.

Sonnet (Thomas), sieur de Courval. — Satyre contre les charlatans et pseudo médecins empiriques, en laquelle sont amplement descouvertes les ruses et tromperies de tous thériacleurs, alchimistes, chimistes, paracelsistes, distillateurs, extracteurs de quintessences, fondeurs d'or potable, mestres de l'élixir, et telle pernicieuse engeance d'imposteurs, 1610.

Ubeda (Francesco). — La narquoise Justine.

18.806. — Bordeaux, Imprimerie-Librairie de l'Université, 6, pl. St-Christoly. — 1934.